

Burundi : RSF dénonce la discrimination des médias non alignés sur le pouvoir

Reporters sans frontières, 11 juin 2015 Un clou de plus dans le cercueil de l'information indépendante au Burundi Alors que les médias privés sont toujours fermés de force, le procureur de la République a annoncé la réouverture du studio radio de la maison de la presse, fermé depuis le 27 avril dernier, tout en excluant l'accès aux médias privés non alignés sur le gouvernement.

Nouveau coup dur pour les médias privés burundais. Alors que les principales radios et télévisions privées du pays demeurent sous le coup d'une enquête judiciaire et que leurs locaux sont toujours gardés par la police et rendus inaccessibles, leurs équipes, le procureur de la République Valentin Bagorikunda adresse une lettre à la présidente de la Maison de la presse, autorisant la réouverture du studio radio de la maison de la presse, utilisé par la synergie des médias jusqu'à sa fermeture le 27 avril 2015. Seul problème, mais de taille, sont interdits de s'y rendre "pour raisons d'enquête judiciaire" tout personnel de Radio Bonesha FM, Radio Télévision Renaissance, Radio RPA (Bujumbura Ngozi), Radio Isanganiro et Radio Humuriza FM. En clair, tout représentant des médias privés à l'exception de Rema, connue pour être le porte-voix des positions du gouvernement et qui fait pourtant elle aussi l'objet d'une enquête judiciaire. Cette décision discriminatoire est intolérable, déclare Clotaire Kahn-Sriber, responsable du bureau Afrique Reporters sans frontières. C'est une atteinte à la liberté de l'information mais aussi à l'intelligence des Burundais et de la communauté internationale. Sous couvert de réouverture, cette mesure vise tout simplement à empêcher une couverture médiatique plurielle des événements qui se déroulent dans le pays. Des abus commis par des forces de sécurité et des milices du gouvernement, des arrestations arbitraires et des violences contre les civils ont été rapportés par des associations de droits de l'homme. Mais ces violations sont passées sous silence en l'absence de médias capables de faire écho auprès de la population locale et internationale. Dans ce contexte, quelle pourra être la leçon devant se tenir fin juin et mi-juillet telles qu'annoncées dans le nouveau calendrier électoral ? La communauté internationale doit faire de la réouverture des médias privés une condition sine qua non de son soutien au processus électoral, conclut-elle. Cette lettre heurte autant plus que les médias privés victimes d'attaques le 14 mai avaient critiqué, il y a deux semaines, au procureur de la République pour lui demander d'avoir accès à leurs locaux afin de reprendre le travail. Extension du domaine de la lutte Au-delà de la chasse aux médias privés, le gouvernement burundais étend son contrôle sur la Radio nationale, qui avait jusqu'alors aussi à maintenir une certaine objectivité dans ses reportages, donnant parfois la parole à des opposants ou rapportant la tenue de manifestations. Le directeur de cette radio Freddy Nzeyimana a été limogé le 4 juin dernier, remplacé par Jouma Leonard Dwayio, professeur primaire. La purge à la Radio nationale s'étend également au sein des services. Plusieurs journalistes ont été transférés de la rédaction de l'information vers les départements de contrôle interne ou de la formation. Le rédacteur en chef, Jacques Bukuru, journaliste connu pour être très respectueux des règles déontologiques de la profession, a lui aussi subi des pressions. Quant à la Télévision nationale, elle est pour l'instant épargnée, continuant de se faire docilement écho de la "voix de son maître", selon un diplomate en poste à Bujumbura. Certains correspondants de médias internationaux ont fait part à RSF de leurs difficultés à travailler sur le terrain, étant régulièrement harcelés et menacés physiquement par les forces de sécurité. La plupart d'entre eux ne quittent pas Bujumbura. Le 4 juin, le Conseil national de la communication, l'organe de régulation, a retiré son accréditation à un correspondant de France Presse qui a quitté le pays le jour même. Le CNC a reproché à ce dernier de n'avoir pas respecté les paramètres de son accréditation qui étaient de couvrir les élections. Selon la même dépêche, une journaliste de la BBC d'abord accréditée avait été refoulée dix jours plus tôt, à son arrivée à l'aéroport de Bujumbura. Craignant pour leur sécurité, 50 journalistes burundais sont actuellement en exil et disent craindre pour leur sécurité s'ils retournaient au Burundi. Une crainte que la décision du procureur de la République ne fait que confirmer. Le Burundi occupe la 145e place sur 180 pays au Classement 2015 de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières, couvrant l'année 2014.